Accusé de réception en préfecture
062-344077672-20220923-CA2309202213-DE
Date de télétransmission : 30/09/2022
Date de réception préfecture : 30/09/2022

Acte certifié exécutoire

BRUNO FONTALIRAND
DIRECTEUR GENERAL
Pas de Calais Habitat
4, avenue des Droits de l' Homme
CS 20926 - ARRAS 62022 Cedex

PAS-DE-CALAIS HABITAT
Office Public de l'Habitat

DECISION EXTRAITE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2022

Président : Monsieur COTTIGNY

Présents : Mesdames AIT-CHIKHEBBIH, BOUNY, DUHEN, LEFEBVRE, LEROUGE, MEYFROIDT-LEFAIT, MAQUET
Messieurs LEROY, BAEY BARBARIN, BAUDE, CHERET, DUBREUCQ, DUCRON, GLORIAN, MELLICK, PANNIER, PEZE, PILCH

Excusés : Madame BRAS qui a donné pouvoir à Madame DUHEN
Madame ROSSIGNOL qui a donné pouvoir à M. LEROY
Madame VAN HEGHE qui a donné pouvoir à M. MELLICK
Monsieur DECLEMY qui a donné pouvoir à M. COTTIGNY
Monsieur GOSSELIN qui a donné pouvoir à M. PANNIER
Monsieur MALFAIT qui a donné pouvoir à Madame MEYFROIDT-LEFAIT
Monsieur MASSA qui a donné pouvoir à Madame AIT-CHIKHEBBIH

Information relative à la vente de logements à des salariés de l'Office

Direction des Ressources Humaines
Rapporteur : Sylvain RENY

En application des dispositions des articles L. 423-10 et suivants du Code de la construction et de l'habitation, il est fait communication aux membres du Conseil d'administration des ventes suivantes :

[redacted]

[redacted], locataires occupants, ont souhaité acquérir leur logement au prix de 131 200 euros.

[redacted] est salariée de Pas-de-Calais habitat.

La vente de ce logement a été décidée par le Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat par délibération du 14 janvier 2022 au prix de 131 200 euros conformément à l'estimation de Maître Baillet, notaire à Arras.

Un compromis a été signé à ce prix le 21 avril 2022.

L'acte a été signé le 23 juin 2022.

[redacted]

[redacted], locataire occupant, a souhaité acquérir son logement au prix de 74 000 euros.

[redacted] est salarié de Pas-de-Calais habitat.

La vente de ce logement a été décidée par le Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat par délibération du 3 juin 2022 au prix de 74 000 euros conformément à l'estimation des Domaines.

Un compromis a été signé à ce prix le 20 juin 2022.

*****

Au vu des éléments proposés et après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration :

- ✓ prennent connaissance, conformément à l'article L. 423-11-1 du Code de la construction et de l'habitation, de la vente du logement sis à [redacted], salariée de Pas-de-Calais habitat,

- ✓ prennent connaissance, conformément à l'article L. 423-11-1 du Code de la construction et de l'habitation, de la vente du logement sis à [redacted], salarié de Pas-de-Calais habitat.

Décision adoptée à l'unanimité.